

# Communiqué de presse

## Constellium annonce un projet d'offre secondaire au public

**Amsterdam, le 11 décembre 2013** - Constellium N.V. (NYSE et NYSE Euronext : CSTM) - («Constellium» ou la «Société»), a annoncé aujourd'hui un projet d'offre secondaire au public portant sur 8.345.713 actions ordinaires de catégorie A («actions ordinaires») à céder par une entité affiliée à Rio Tinto Plc (l'«actionnaire cédant»). L'établissement garant bénéficiera d'une option d'achat de 30 jours pour acquérir auprès de l'actionnaire cédant 1.251.847 actions ordinaires supplémentaires au prix de l'offre au public, diminué de l'escompte de placement. La Société ne recevra aucun produit du placement proposé (y compris sur toute action ordinaire vendue en vertu de l'option d'achat consentie à l'établissement garant sur des actions ordinaires supplémentaires). Cette opération n'aura par ailleurs aucune incidence sur le nombre d'actions ordinaires de la Société qui sont actuellement en circulation. Goldman, Sachs & Co agit en qualité de teneur de livre de l'offre.

L'offre est faite exclusivement sur la base d'un prospectus. Une copie du prospectus final relatif à l'offre, une fois disponible, pourra être obtenue auprès de : Goldman, Sachs & Co., Prospectus Department, 200 West Street, New York, NY 10282, téléphone : +1-866-471-2526, télécopieur : +1-212-902-9316 ou par courriel à [prospectus-ny@ny.email.gs.com](mailto:prospectus-ny@ny.email.gs.com).

Un document d'enregistrement (registration statement) a été soumis à la U.S. Securities and Exchange Commission mais n'a pas encore été approuvé (not yet become effective). Les actions ordinaires ne peuvent être ni vendues ni offertes à la vente avant que le document d'enregistrement n'ait été approuvé. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'achat de valeurs mobilières et aucune vente de ces valeurs mobilières n'interviendra dans un État ou un territoire où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale sans qu'il ait été préalablement procédé à un enregistrement ou obtenu une autorisation ou une exemption conformément à la réglementation boursière applicable dans l'État ou du territoire en question.

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen (chacun, un «Etat Membre Concerné») ayant transposé la directive 2003/71/CE telle que modifiée (la «Directive Prospectus»), aucune offre au public des valeurs mobilières offertes dans le cadre de cette opération n'a été ni ne sera effectuée. Néanmoins, une offre des valeurs mobilières pourra être effectuée à tout moment dans un État Membre Concerné à toute personne qui est un investisseur qualifié au sens de la Directive Prospectus, à condition que la dérogation à l'obligation de publier un prospectus pour les offres aux investisseurs qualifiés ait été transposée dans cet Etat Membre Concerné et qu'une telle offre ne nécessite pas la publication d'un prospectus dans cet Etat Membre.

**Constellium**  
**Nicolas Brun** – Communications  
Phone: +33 (0)1 73 01 46 13  
[nicolas.brun@constellium.com](mailto:nicolas.brun@constellium.com)

**Richard Ham** – Investor Relations Europe  
**Paul Blalock** – Investor Relations North America  
[investor-relations@constellium.com](mailto:investor-relations@constellium.com)

**Media relations Constellium Corporate**  
Aina Ramboatiana  
Phone : +33 (0)1 80 50 53 11  
[aina.ramboatiana@clal2.com](mailto:aina.ramboatiana@clal2.com)

**Hill+Knowlton Strategies (Media & Investors)**  
Peter Poulos  
Phone: +1 (212) 885 0588  
[peter.poulos@hkstrategies.com](mailto:peter.poulos@hkstrategies.com)

**A propos de Constellium**

Constellium est un leader mondial dans le développement de produits aluminium innovants à forte valeur ajoutée destinés à un large éventail de marchés et d'applications, parmi lesquels l'aéronautique, l'automobile et l'emballage. Constellium a généré un chiffre d'affaires de 3,6 milliards d'euros en 2012.

**Déclarations prospectives**

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué de presse peuvent constituer des déclarations prospectives au sens du «Private Securities Litigation Reform Act» de 1995. Ce communiqué est susceptible de contenir des «déclarations prospectives» relatives à notre activité, aux résultats de nos opérations, à notre situation financière, et à nos attentes ou hypothèses concernant des futurs événements ou conditions. Les déclarations prospectives sont reconnaissables au fait qu'elles contiennent des termes tels que ceux de la liste non-exhaustive ci-après : «croit», «s'attend à», «peut», «devrait», «approximativement», «prévoit», «estime», «a l'intention de», «projette», «vise», «probable», «fera», «ferait», «pourrait» et autres expressions analogues (ou leur tournure négative). Toutes les déclarations prospectives sont soumises à des risques et des incertitudes. De nombreux risques et incertitudes sont inhérents à notre industrie et à nos marchés. D'autres sont plus spécifiques à notre entreprise et à nos opérations. Ces risques et incertitudes comprennent, mais ne s'y limitent pas, ceux spécifiés dans le formulaire d'enregistrement F-1 le plus récent que nous avons déposé auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission, et décrits ponctuellement dans des rapports déposés ultérieurement. La survenue des événements décrits dans ce communiqué et l'obtention des résultats attendus, dépendent de nombreux événements, dont certains ne sont pas prévisibles ou sont hors de notre contrôle. De ce fait, les résultats effectifs sont susceptibles de différer matériellement des déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse. Constellium ne prend aucun engagement de mettre à jour publiquement ou de réviser toute déclaration prospective en raison d'une information nouvelle, d'événements futurs ou de tout autre motif, sauf dans les cas où la réglementation applicable l'impose.